



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Bilan du 1^{er} jour de déconfinement en Seine-et-Marne

Melun, le 11/05/2020

Au premier jour du déconfinement, le préfet de Seine-et-Marne se félicite de l'état d'esprit de l'ensemble des acteurs du territoire, forces de l'ordre, éducation nationale, collectivités, transporteurs publics, qui ont concouru à accompagner les seine-et-marnais dans la reprise de l'activité économique et sociale du département.

Leur action a permis à la première journée de cette nouvelle étape de la crise du Covid19 de se passer sans difficulté.

Thierry Coudert remercie également les seine-et-marnais pour leur civisme et le respect des gestes barrières, notamment dans les transports.

Le bilan de cette journée est positif.

Dans les transports urbains

Le préfet de Seine-et-Marne a pu constater personnellement dès 6h00 à la gare de Melun, puis en gare du Mée-sur-Seine, que le dispositif mis en place afin de fluidifier la circulation piétonne, garantir le port du masque et assurer le respect des gestes barrière a été efficace. Sur tout le département, les sous-préfets présents également dès l'ouverture dans plusieurs gares ont fait le même constat. La coopération entre Maires, équipes des opérateurs de transports, polices nationales et municipales a permis aux voyageurs d'utiliser les transports en commun sans heurt et en sécurité sanitaire.

Dans les écoles

Le préfet, accompagné de la directrice des services départementaux de l'Éducation Nationale et du maire de Melun, se sont rendus à midi dans une école maternelle de Melun, où il a pu échanger avec les équipes d'enseignants concernant l'organisation du retour à l'école.

Le protocole mis en place par l'éducation nationale est respecté : pas plus de 15 enfants par classes, une vie scolaire organisée autour des gestes barrière et la distanciation sociale, avec le port du masque pour les enseignants, les personnels et les collégiens quand ils reprendront. Un médecin hygiéniste de l'hôpital de Melun était venu vérifier à la demande de la mairie, et valider le protocole mis en place.

Il est important de souligner la concertation constructive et constante menée avec l'Union des Maires de Seine-et-Marne (UMR77 et AMR77).

Les deux-tiers des écoles du département ouvriront jeudi ; actuellement 36 000 écoliers et 4 300 enseignants.

Concernant le retour à la vie sociale

Il est à nouveau possible de circuler librement sans attestation sauf pour les déplacements à plus de 100 km du domicile, qui ne sont possibles que pour un motif impérieux, familial ou professionnel.

Le préfet rappelle qu'il faut également éviter les rassemblements qui sont autant d'occasion de propagation du virus. Les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés seront donc limités à 10 personnes.

Les établissements d'activités physiques et sportives sont autorisés à organiser des pratiques sportives de plein air, à l'exception de celles ne permettant pas de respecter les règles de distanciation physique, à savoir les sports collectifs, les sports de combat et les activités aquatiques en piscine.

Sur les routes

Une attention particulière a été portée sur les axes routiers. Aucun incident n'a été constaté à l'occasion de cette première journée de déconfinement. Le Préfet restera très vigilant dans les jours qui viennent aux comportements routiers, excès de vitesse qui ont été trop fréquents pendant le confinement.

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29

Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

